

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRÈS.
GAIÉTÉ.—SANTÉ.—BIEN-ÊTRE.—SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par

N. AUBIN,

Rédacteur.

Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'an-
née en vol. se compose de 26 numéros et se divise en trimestres du 24, sans être
pour l'honnête.—Le Prix d'abonnement est de 5 piastres par année payable trimestre-
ment d'avance.—On un reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le
prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Toute communi-
cation, demande ou réclamation devrait être adressée.—On insère gratuitement
les nouvelles d'intérêt public; ceux de nature personnel ou
privé ne seront admis que moyennant réimpression de 2 sous par ligne.

Prix des Annonces. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre.
Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion ultérieure est
calculée sur ce taux.—Les annonces non accompagnées d'ordre ou continuées
jusqu'à avis contraire.

PRIMES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces
au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit en
outre à deux copies d'impression pour la valeur de 2 piastres. Ou déduit moitié aux
aucteurs; à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en permission de lecture et d'écrit.

LE LOUIS DU DIABLE.

Il y avait, en 1828, à l'entrée du village de
Crausac du département de l'Avoyron, une ferme
dont les fenêtres et la porte restaient constamment
closes. Si quelque voyageur en venait, aux
montagnes de Fontaine et de Baguer, demeurant
dit pourquoi cette maison si belle, si vaste, et si
bien située, n'était point habitée, et restait désolé
et se complet abandon, les paysans interrogés ré-
pondaient qu'avec une réputation vintée et di-
sant à voix basse :

—C'est le gars du diable.
—C'est un homme pour recevoir des documents
plus complète et à une réponse moins fantasque.
Les compagnons ont des questions et redoutent de
continuer à s'entretenir de ce sujet terrible.

Les événements qui s'étaient passés dans le logis
du diable étaient du reste bien de nature à inspirer
la terreur.
En 1807, la ferme du Bisconnet appartenait à
une famille composée de cinq personnes : Pierre
l'indolent, fermier qui passait son temps dans le
pays, s'était fait avec sa femme, ses deux fils,
et une nièce d'une grande beauté. Il avait voulu
marier cette nièce à l'aîné de ses garçons, jeune
homme intelligent et dont la bonne mine et l'ex-
cellent caractère avaient été remarqués par les
voisins. Mais Jean venait de tuer un chat, avait
pris un mauvais numéro et se voyait obligé de
partir comme esclave.

À cette époque, il fallait des sommes considéra-
bles pour trouver un remplaçant, et ce remplaçant
ne dispensait pas d'autres de tout service mili-
taire. Jean allait donc se voir, sans peu de se-
maines obligé de quitter Crausac et sa cousine
Marie, qu'il aimait éperdument : son père toucha
préventivement malade. Le vieillard ne se fit point
rien sur le danger de sa maladie et comprit
qu'il ne lui restait plus que peu de temps à vivre.
Il rassembla sa famille autour de son lit et, rap-
pelant les projets d'union qu'il avait formés
pour Marie et pour Jean, il ajouta que ces projets
allaient pouvoir se réaliser.

—Je me regrette point la vie, dit-il, puisque ma
mort me permet de laisser à mes enfants et à ma
nièce un protecteur comme toi, Jean. Tu vas
trouver fils aimé de votre, et partant tu auras
droit à l'exemption du service militaire. Je veux
que, dans quinze jours, tu deviennes le mari de
sa cousine. Quant à ton frère Jacques il est aven-
tureux, et j'aimais il n'a pu se soumettre à tout é-
laboré et régulier de notre ferme : il partira
qu'il en aura prochainement pour l'armée, et gagnera des
épaulètes.

Jacques, debout et appuyé contre une colonne
de lit de son père, écoutait avec un calme appa-
rent les dispositions qui changeaient sa destinée
et dérisoires les projets qu'il entendait tout à
l'heure encore : mais son père, en jetant les yeux
sur son fils, et se penchant vers lui, dit :

—Jacques, dit-il et levant la main au ciel,
Jacques, soviens-toi que Dieu regarde ce que tu

fais, et que du haut du ciel je veillerai sur ton frère
et sur toi. Quant au jeune homme vers lui, par un
geste impérieux, il murmura tout bas à son oreille :

—Cala, j'ai lu dans ton cœur.

Il s'agit en parlant ainsi : ces redoutables
émotions avaient épuisé ses forces et brisé les liens
qui retenaient l'âme au corps.

Tandis que son frère Jean, sa mère et sa cou-
sine pleuraient sur les restes inanimés du fermier
Jacques, le cœur serré et le front brûlant, restait
toujours là debout près du lit, en proie au déses-
poir et à la rage.

Jacques avait Marie, et en voyant son frère
périr à partir pour l'armée, vœu se qu'il s'ac-
complît, sous les drapeaux, n'excipant, comme
la loi le veut, du service militaire. Une fois élon-
né de Crausac, Dieu sait quand il y reviendra.
En supposant que les bulles d'épargne, l'absence,
et un autre genre de vie lui feront oublier sa fian-
cée. Il l'aima bien que la jeune fille fût comme son
milleux. — Il ne sera plus là, et moi je ne la
quitterai point; elle finira par m'aimer, je l'espou-
sai, j'aurai la riche dot, et moi père me cédera
la ferme du Bisconnet.

Mais la mort du vieux fermier changeait ces
espérances et dérivait tout. Jacques se voyait
obligé de devenir soldat dans un an, et l'idée de
être soumise à la discipline l'épouvantait plus en-
core que celle d'entendre les boulets siffler à ses
oreilles. Cependant, il se sentait légitime quand il
se plaçait, en imagination, devant une batterie
qui jetait le carnage, au milieu d'un épouvantable
bruit. — Que lui ne pleurant pas la mort de son
père, il lui murmurait :

Pendant la veillée ténébre et tandis qu'il suivait
le cercueil au cimetière, Jacques n'eut point une
seule larme dans les yeux. Mille pensées fatales,
fermement dans son cerveau : il lui semblait
qu'un démon de l'été appuyé sur son épaule, le
vois conseillait. Quand il fut revenu de l'enterre-
ment, suivant la coutume du pays, on trouva la
table servie et le diner prêt. La veuve du fermier
conduisit à son fils Jean, le prit par la main, le
bâta tout de l'écœu qu'occupait ordinairement un
serviteur. Puis elle fit signe à Marie et à Jacques
de se lever et de s'asseoir à table. — Occupé
de sa propre place et s'assit elle-même plus bas.

— Les malices du logis sont, désormais, Jean
dit-elle. À commencer par moi, tous les autres
membres de la famille ne sont plus que des servi-
vants et leurs devoirs d'obéissance comme ils la ven-
dront à celui qui leur en donnera le plus. —
Maitre Jean, recitez le mot pour nous au pied de Dieu.
— De profondes à l'intention de votre père.

Tout le monde s'agenouilla; les frères de Jacques
restèrent seules immobiles et muettes. Il
fassa la nuit sans dormir et à errer dans les
champs. Quand il retourna, le matin, il trouva sa
cousine occupée à ciller des étoffes de deuil et à les
à faire couler par des ouvertures. Marie travaillait
devant suspendre son deuil, pendant un seul jour,
le jour de son mariage avec Jean.

Par un mouvement irrésistible de rage, Jacques
saisit l'étoffe, la mit en pièces et la foula aux
pieds.

—C'est une infamie ! s'écria-t-il quand il eut
recouvré un peu de raison ! c'est une infamie que
de souger à des noces en l'absence d'un cercueil !

—Jacques, dit la mère tout bas à son fils, Jacques,
j'ai entendu la dernière parole que vous a
dite votre père à son lit de mort !

Le jeune homme tressaillit et jeta à sa mère un
regard plein de haine et de menace.

—Je suis un homme sûr pour dit-il en m'ac-
cable d'injures : je n'ai plus ni famille, ni affec-
tion ici bas. Soit ! Je sais ce qu'il m'a resté à
faire et à qui je dois désormais m'adresser. —
Puis, il dit que vous est oiseau, que ne vous
la fût plus supporter.

—En proférant ces paroles, il prit un contenu et
se dirigea vers Fontaines.

Fontaines est une montagne qui s'élève à peu
de distance de Crausac, entre le Lot et l'Avoyron.
Haute de cent trente-trois mètres, on voit, à mi-
côte, une grande crevasse de forme allongée.
Cette crevasse se forme dix-huit cratères. Pen-
dant le jour, le feu qui couve dans ce rocher,
reste invisible à la nuit, tout paraît calmement.
Pas approché de ce lieu de désolation, la terre est
à la température de six degrés au-dessous de zéro.
On plonge dans une sorte d'enfer dont les créaux
semblaient à dir fer rouge, se succèdent à perte
de vue, et regarder le souffre même pen-
dant que les rapides instants, car on s'exposerait
à perdre la vie pour quelques jours.

Des les approches de ce rocher du soleil, pen-
sant d'être dans un abîme de Fontaines, car on
prend que ces lieux maudits sont tracés par les dé-
mons. On s'ajoute que les malheureux, assez
abandonnés du ciel, pour vouloir vendre leur âme
à l'esprit du malin, y trouvent les moyens de cou-
rre leurs vœux qu'ils forment. Il suffit pour cela
d'approcher de l'abîme, la tête couverte, un pied
en haut à la main. On jette le bâton dans le
trou incandescent. On crie :

— Tu sais ce que je veux, veux-tu ?

Si le bâton s'enflamme, l'esprit du mal accepte
le traité; et l'on peut être sûr de réussir dans les
projets dont on désire l'accomplissement. Mais
hélas ! en revanche, vingt-cinq ans après, jour
pour jour, heure pour heure, minute pour minute,
il faut attendre à mourir et à devenir la proie de
l'inférieur éternelle.

C'est pareil patrie que Jacques voulait ! C'est
pour cela qu'il gravissait Fontaines, un bâton à
la main. Sa mère crut qu'il médisait des pensées
son effort à Jean. Ce dernier se mit à pousser
et les traces de son frère.

Jacques avait près d'une demi-heure d'avance
quand l'aîné parvint à l'espérance. Le misérable,
souffrant, s'avançant un bâton et disait :

— Tu sais ce que je veux, veux-tu ?

— Non mon frère, mon frère, rétracte ces cou-
pables paroles ! s'écria Jean. Reprends-les ! Il est
temps encore.

— Jacques tourna la tête, vit son frère, et jeta
sur lui un regard farouche.